

Secrétariat général Service des ressources humaines Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération Département du pilotage de la mobilité 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955	Note de mobilité SG/SRH/SDCAR/2023-637 05/10/2023
--	--

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 2

Objet : Campagne de mobilité - postes BREXIT - Octobre 2023 - 1 mois

Depuis le 1er janvier 2021, le retrait effectif du Royaume-Uni de l'Union Européen s'est traduit par le rétablissement des contrôles sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires aux frontières.

Aussi, le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire continue de renforcer les postes d'inspection frontaliers du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) de la Direction générale de l'alimentation.

C'est dans ce contexte que sont publiés 83 postes dont les fiches de poste sont jointes à la présente note de service.

IMPORTANT Modalités de candidatures :

A. Pour les candidats internes :

Le dépôt des candidatures est dématérialisé dans Agrimob.

Le numéro de campagne à sélectionner dans Agrimob est indiqué dans le tableau récapitulatif des postes proposés (voir campagne 1 mois et campagne 15 jours).

Le guide utilisateur pour la télé déclaration est téléchargeable au lien suivant :

<https://gestion.agorha.agriculture.gouv.fr/Tele-candidature-AgriMob>

B. Pour les candidats externes :

Prise de contact obligatoire avec la structure dont les coordonnées sont indiquées dans la fiche de poste

Faire demande à la structure du dossier mobilité.

Conformément à ses engagements reconnus par l'attribution du double label AFNOR « Egalité professionnelle » et « Diversité », le MASA ouvre l'ensemble de ses postes aux candidats reconnus en situation de handicap. Afin de prendre connaissance des spécificités et contraintes éventuelles des postes offerts, les candidats sont invités à se rapprocher des personnes à contacter, mentionnées dans les fiches de poste, qui fourniront toute information utile et préciseront les dispositifs d'accompagnement à la prise de poste et/ou à l'adaptation du poste de travail pouvant être déployés.

A l'issue de la procédure de sélection, les candidats non retenus en seront informés et pourront, s'ils s'estiment avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement, saisir la cellule de signalement des discriminations du ministère Allodiscrim, dans un délai de 3 mois (sa consultation est gratuite). - Pour saisir la cellule : - Par téléphone : 01 49 55 82 41 - Par la plateforme : allodiscrim.wethics.eu code : 1881 - Par courrier : Allodiscrim 51 rue Bonaparte 75006 PARIS

Depuis le 1er janvier 2021, le retrait effectif du Royaume-Uni de l'Union Européenne s'est traduit par le rétablissement des contrôles sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires aux frontières.

Aussi, le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire continue de renforcer les postes d'inspection frontaliers du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) de la direction générale de l'alimentation.

C'est dans ce contexte que sont publiés 83 postes. Les fiches de poste correspondantes sont jointes à la présente note de service.

Modalités de candidatures

A. Pour les candidats internes :

Le dépôt des candidatures est dématérialisé dans Agrimob.

Le numéro de campagne à sélectionner dans Agrimob est indiqué dans le tableau récapitulatif des postes proposés (campagne 1 mois ou campagne 15 jours).

Le guide utilisateur pour la télé déclaration est téléchargeable via lien suivant : <https://gestion.agorha.agriculture.gouv.fr/Tele-candidature-AgriMob>

B. Pour les candidats externes :

Une prise de contact avec la structure est obligatoire. Les coordonnées des personnes à contacter sont mentionnées dans la fiche de poste.

Afin de candidater, il convient de solliciter le dossier mobilité auprès de la structure recruteuse.

Conformément au double label AFNOR « Egalité professionnelle » et « Diversité », le MASA ouvre l'ensemble de ses postes aux personnes reconnues en situation de handicap. Afin de prendre connaissance des spécificités et contraintes éventuelles des postes offerts, les candidats sont invités à se rapprocher des structures recruteuses qui fourniront toute information utile et préciseront les dispositifs d'accompagnement à la prise de poste et/ou à l'adaptation du poste de travail pouvant être déployés.

A l'issue de la procédure de sélection, les candidats non retenus en seront informés. S'ils estiment avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement, ils pourront saisir la cellule de signalement des discriminations du ministère (Allodiscrim) dans un délai de 3 mois (sa consultation est gratuite).

Il est possible de saisir la cellule :

- Par téléphone : 01 49 55 82 41
- Via la plateforme : allodiscrim.wethics.eu code : 1881
- Par courrier : Allodiscrim, 51 rue Bonaparte 75006 PARIS

Tableaux des postes et des campagnes :

TABLEAU DES POSTES PROPOSÉS

Noms des campagnes Agrimob	DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 05 NOVEMBRE 2023					
	N°poste Agrimob	Structure	Catégorie	Intitulé du poste	Sus/Vac	Correctif
	31285	SD/DD(CS)PP/DDPP35/POSTE FRONTALIER DE SAINT MALO	A	Inspecteur.trice aux frontières dom. vétérinaire BXT	V	
	31286	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/CHERBOURG EN COTENTIN	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31287	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/CHERBOURG EN COTENTIN	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31288	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/GONFREVILLE	A	Vétérinaire aux frontières BXT	V	
	31289	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/GONFREVILLE	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31290	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/OUISTREHAM	A	Vétérinaire aux frontières BXT	V	
	31291	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/OUISTREHAM	A	Adjoint.e au responsable du poste frontalier du SIVEP - BXT	V	
	31292	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/OUISTREHAM	B	Instructeur.rice aux frontières - BXT	V	
	31293	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/OUISTREHAM	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31294	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/OUISTREHAM	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31295	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/OUISTREHAM	A	Vétérinaire aux frontières BXT	V	
	31296	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/OUISTREHAM	A	Vétérinaire aux frontières BXT	V	
	31297	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/OUISTREHAM	A	Vétérinaire aux frontières BXT	V	
	31298	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/OUISTREHAM	A	Vétérinaire aux frontières BXT	V	
	31299	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31300	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31301	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31302	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31303	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31304	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31305	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31306	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	

Fil Eau - Publication du
05/10/2023

31307	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31308	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31309	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31310	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31311	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31312	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31313	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31314	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31315	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31316	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31317	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/BOULOGNE SUR MER	B	Inspecteur.trice aux frontières - BXT	V	
31318	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31319	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31320	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	A	Vétérinaire BREXIT	V	
31321	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	A	Vétérinaire BREXIT	V	
31322	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31323	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31324	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31325	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31326	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31327	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31328	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31329	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31330	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31331	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31332	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	

31333	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31334	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31335	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31336	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31337	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	A	Vétérinaire BREXIT	V	
31338	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31339	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	A	Vétérinaire BREXIT	V	
31340	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31341	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	A	Vétérinaire BREXIT	V	
31342	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	A	Vétérinaire BREXIT	V	
31343	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31344	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31345	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31346	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31347	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31348	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/CALAIS	A	Vétérinaire BREXIT	V	
31349	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/DUNKERQUE	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31350	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/DUNKERQUE	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31351	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/DUNKERQUE	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31352	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/DUNKERQUE	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31353	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/DUNKERQUE	B	Inspecteur.trice aux frontières- phytosanitaires BXT	V	
31354	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/DUNKERQUE	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31355	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/DUNKERQUE	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31356	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/DUNKERQUE	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31357	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/DUNKERQUE	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
31358	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/DUNKERQUE	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	

	31359	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/DUNKERQUE	A	Vétérinaire BREXIT	V	
	31360	SD/DRAAF/DRAAF80/SRAL/DUNKERQUE	A	Vétérinaire BREXIT	V	



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction départementale de la Protection des Populations d'Ille-et-Vilaine
SIVEP de Saint- Malo
Chaussée des Corsaires
Quai Ouest -Bassin Bouvet
35400 Saint-Malo

Inspecteur.trice aux frontières dom. vétérinaire BXT

N° de publication : 31285	Référence du poste : A6D3500223
Catégorie : A1	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Au 01/01/21, le BREXIT entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Unie et l'Union européenne. Dans ce contexte est créé le poste frontalier de St Malo qui fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) service à compétence nationale rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.

Description du poste et description des missions
Inspections dans le poste d'inspection frontalier de St Malo, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliments pour animaux d'origine non animale (PED). Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Bonne aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end en fonction du planning établi Sens de l'organisation, rigueurs, Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Christian JARDIN- Directeur de la DDPP d'Ille-et-Vilaine Tél: 02 99 59 89 17- christian.jardin@ille-et-vilaine.gouv.fr Damien HANQUET, Responsable au SIVEP de St Malo Tél : 02.99.40.50.34 - damien.hanquet@ille-et-vilaine.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôles Frontaliers de Cherbourg
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en
application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31286	Référence du poste : A6R1400113
Catégorie : B	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
Agent contractuel des services déconcentrés	NA
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Cherbourg fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge des contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions
Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire. Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en horaires décalés. Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Cherbourg
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en
application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31287	Référence du poste : A6R1400115
Catégorie : B	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
Agent contractuel des services déconcentrés	NA
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de (PCF) sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Cherbourg fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge des contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions
Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire. Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en horaires décalés Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Gonfreville l'Orcher
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en
application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : 31288	Référence du poste : A6R1400099
Catégorie : A1	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.2
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge les contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions
Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale. Cycle horaire de 35h par semaine : 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés. Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide	Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte Autonomie

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Gonfreville l'Orcher
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en
application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Inspecteur.trice aux frontières BXT

Poste ouvert aux candidats en situation de handicap

N° de publication : 31289	Référence du poste : A6R1400105
Catégorie : B	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
Agent contractuel des services déconcentrés	NA
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge des contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions
Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés. Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Ouistreham
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en
application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : 31290	Référence du poste : A6R1400140
Catégorie : A1	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.2
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge des contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions
Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés. Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie
Service régional de l'alimentation
Poste frontalier de Caen-Ouistreham
Port de Ouistreham - SIVEP – Zone artisanale du Maresquier - Rue de la Crêteau coq - 14150 OUISTREHAM
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en
application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Adjoint.e au responsable du poste frontalier du SIVEP - BXT

N° de publication : 31291	Référence du poste : A6R1400159
Catégorie : A2	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.1
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Le poste de contrôle frontalier (PCF) de Caen-Ouistreham fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP), service à compétence nationale rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation. Le poste est ouvert aux contrôles liés au Brexit.

Description du poste et description des missions
L'adjoint-e de la cheffe du poste frontalier participe aux missions techniques et d'encadrement du poste frontalier. Le SIVEP fonctionne 7 jours sur 7. Une disponibilité particulière et une adaptabilité aux contraintes d'organisation sont attendues. Encadrer les agents en charge des réglementations relatives à l'importation des produits d'origine animale, destinés à la consommation animale, des végétaux/produits végétaux et des animaux (dont chevaux) Participer à l'analyse des risques, à la mise en œuvre des actions Assurer une veille réglementaire/technique, diffuser les informations aux agents S'assurer de la bonne exécution des ordres de service et de méthode Apporter une expertise au chef du poste dans les contentieux Contacter les laboratoires d'analyses, préparer les conventions Réaliser des contrôles dans son domaine de compétence Rédiger des rapports, documents officiels, renseigner les bases de données Assurer les suites d'inspections Participer au suivi de la démarche par processus de la DGAL, au déploiement de la démarche qualité DRAAF, aux travaux d'harmonisation nationale, au projet de guichet unique numérique avec les Douanes Encadrer les agents sous l'autorité du chef de poste Suppléer au chef de poste si absent. Équipe du poste frontalier composée de 23 agents Service des Douanes, du port, de Brittany Ferries et de la DDPP DGAL, SIVEP, partenaires institutionnels, laboratoires d'analyse Transitaires, importateurs

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Réglementation et techniques de contrôle à l'import Connaître le secteur professionnel et les enjeux Connaissances techniques/juridiques (domaines vétérinaire/phytosanitaire), droit admin./pénal Capacité à juger, à décider, sens des responsabilités	Animer une équipe Rendre compte Rigueur, réactivité et initiative Communiquer avec les professionnels Travailler en réseau Qualités relationnelles Expression en public Excellente disponibilité

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Jean-François COLLOBERT, chef du SRAL Téléphone : 02 31 24 99 62 Mail : jean-francois.collobert@agriculture.gouv.fr Mme Anne Christine PAPIN, adjointe au chef de SRAL Téléphone : 02 32 18 94 27 Mail : anne-christine.papin@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en
application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Instructeur.rice aux frontières - BXT

N° de publication : 31292	Référence du poste : A6R1400064
Catégorie : B	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
Agent contractuel des services déconcentrés	NA
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge des contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions
Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Transmettre CV et lettre de motivation Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en
application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31293	Référence du poste : A6R1400155
Catégorie : B	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
Agent contractuel des services déconcentrés	NA
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge des contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions
Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés. Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en
application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31294	Référence du poste : A6R1400076
Catégorie : B	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
Agent contractuel des services déconcentrés	NA
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge des contrôles à l'importation Brexit

Description du poste et description des missions
Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés. Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Transmettre CV et lettre de motivation : Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en
application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : 31295	Référence du poste : A6R1400091
Catégorie : A1	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.2
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTRHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge des contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions
Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés. Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide exigé	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte Autonomie

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en
application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : 31296	Référence du poste : A6R1400144
Catégorie : A1	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.2
Vétérinaire inspecteur non titulaire	NA
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTRHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge des contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions
Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés. Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte Autonomie

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en
application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : 31297	Référence du poste : A6R1400145
Catégorie : A1	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.2
Vétérinaire inspecteur non titulaire	NA
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTRHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge des contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions
Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés. Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte Autonomie

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en
application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : 31298	Référence du poste : A6R1400147
Catégorie : A1	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.2
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTRHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge des contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions
Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les autres vétérinaires officiels, l'inspecteur vétérinaire est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30), Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés. Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte Autonomie

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31299		Référence du poste : A6R8000413	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31300		Référence du poste : A6R8000269
Catégorie : B		
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 année
Corps		Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)		
Poste V (Vacant)		

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer

Tél : 06.40.64.35.40
Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31301		Référence du poste : A6R8000412	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31302		Référence du poste : A6R8000220
Catégorie : B		
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an
Corps		Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)		
Poste V (Vacant)		

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31303		Référence du poste : A6R8000203	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture. Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31304		Référence du poste : A6R8000205
Catégorie : B		
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an
Corps		Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)		
Poste V (Vacant)		

Descriptif de l'employeur
Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article L 332-2 du code général de la FP

Description du poste et description des missions
Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre. SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (2° de l'article L332-2).

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31305		Référence du poste : A6R8000274	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 année	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture. Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31306		Référence du poste : A6R8000275	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 ann&e	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture. Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer Tél : 06.40.64.35.40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31307		Référence du poste : A6R8000421
Catégorie : B		
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an
Corps		Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)		
Poste V (Vacant)		

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31308		Référence du poste : A6R8000419	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31309		Référence du poste : A6R8000286	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31310		Référence du poste : A6R8000276	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 année	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31311		Référence du poste : A6R8000420	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31312		Référence du poste : A6R8000277
Catégorie : B		
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 année
Corps		Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)		
Poste V (Vacant)		

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture. Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31313		Référence du poste : A6R8000280	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 année	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture. Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31314		Référence du poste : A6R8000282	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 année	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture. Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31315		Référence du poste : A6R8000288	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31316		Référence du poste : A6R8000284	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières - BXT

N° de publication : 31317		Référence du poste : A6R8000076	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires. Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture.

Description du poste et description des missions
Dans le cadre du Brexit, contrôles sanitaires à l'import des produits de la pêche en provenance du Royaume Uni et de la République d'Irlande (pont terrestre). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Le Site de Boulogne-sur-Mer est exclusivement réservé aux produits de la pêche et l'aquaculture. Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31318		Référence du poste : A6R8000299	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer Tél : 06.40.64.35.40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31319		Référence du poste : A6R8000343	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer Tél : 06.40.64.35.40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais-Boulogne sur Mer (site de Calais) - 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (2° de l'article L332-2)

Vétérinaire BREXIT

N° de publication : 31320		Référence du poste : A6R8000252
Catégorie : A1		
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat :
Corps		Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)		
Poste V (Vacant)		

Descriptif de l'employeur
Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits animaux (DAOA...) et animaux vivants en provenance du RU.. De nouveaux postes frontaliers ont été créés dont deux dans les HDF : le PCF de Calais-Boulogne et celui de Dunkerque. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Description du poste et description des missions
Management d'équipes d'inspecteurs dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire. Inspections, validation officielle des documents d'entrée Expertise dans le domaine vétérinaire La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales, et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité, l'inspecteur vétérinaire sera en charge de l'encadrement d'une équipe assurant les inspections physiques et documentaires des produits d'origine animale, des végétaux, des aliments pour animaux d'origine non animale, et des animaux vivants (chevaux, poussins de 1 jour, carnivores domestiques) à l'importation, en lien direct avec les représentants des importateurs. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. L'inspecteur est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations, de façon tournante avec les autres vétérinaires de l'équipe. Transitaires et opérateurs économiques. Douanes, DDPP, SIVEP central. Les SIVEP, pour le contrôle transmanche, sont ouverts 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais-Boulogne sur Mer (site de Calais) - 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique
(2° de l'article L332-2)

Vétérinaire BREXIT

N° de publication : 31321 Catégorie : A1	Référence du poste : A6R8000223
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.2
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits animaux (DAOA...) et animaux vivants en provenance du RU.. De nouveaux postes frontaliers ont été créés dont deux dans les HDF : le PCF de Calais-Boulogne et celui de Dunkerque. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Description du poste et description des missions
Management d'équipes d'inspecteurs dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire. Inspections, validation officielle des documents d'entrée Expertise dans le domaine vétérinaire La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales, et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité, l'inspecteur vétérinaire sera en charge de l'encadrement d'une équipe assurant les inspections physiques et documentaires des produits d'origine animale, des végétaux, des aliments pour animaux d'origine non animale, et des animaux vivants (chevaux, poussins de 1 jour, carnivores domestiques) à l'importation, en lien direct avec les représentants des importateurs. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. L'inspecteur est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations, de façon tournante avec les autres vétérinaires de l'équipe. Transitaires et opérateurs économiques. Douanes, DDPP, SIVEP central. Les SIVEP, pour le contrôle transmanche, sont ouverts 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31322		Référence du poste : A6R8000319	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne Tél : 06 40 64 35 40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31323		Référence du poste : A6R8000320	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne Tél : 06 40 64 35 40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31324		Référence du poste : A6R8000322	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne Tél : 06 40 64 35 40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31325		Référence du poste : A6R8000327	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer Tél : 06.40.64.35.40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31326		Référence du poste : A6R8000328	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne Tél : 06 40 64 35 40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31327		Référence du poste : A6R8000183	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer Tél : 06.40.64.35.40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31328		Référence du poste : A6R8000479	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer Tél : 06.40.64.35.40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31329		Référence du poste : A6R8000314	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne Tél : 06 40 64 35 40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31330		Référence du poste : A6R8000294	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer Tél : 06.40.64.35.40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31331		Référence du poste : A6R8000301	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne Tél : 06 40 64 35 40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31332		Référence du poste : A6R8000306	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne Tél : 06 40 64 35 40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31333		Référence du poste : A6R8000315	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne Tél : 06 40 64 35 40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31334		Référence du poste : A6R8000316
Catégorie : B		
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an
Corps		Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)		
Poste V (Vacant)		

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne Tél : 06 40 64 35 40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31335		Référence du poste : A6R8000055	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer Tél : 06.40.64.35.40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31336		Référence du poste : A6R8000401	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer Tél : 06.40.64.35.40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts de France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS Cedex 3
Poste frontalier de Calais-Boulogne sur Mer (site de Calais) - 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique
(2° de l'article L332-2)

Vétérinaire BREXIT

N° de publication : 31337		Référence du poste : A6R8000263
Catégorie : A1		
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires		Nature du contrat :
Corps		Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste V (Vacant)		

Descriptif de l'employeur
Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits animaux (DAOA...) et animaux vivants en provenance du RU.. De nouveaux postes frontaliers ont été créés dont deux dans les HDF : le PCF de Calais-Boulogne et celui de Dunkerque. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Description du poste et description des missions
Management d'équipes d'inspecteurs dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire. Inspections, validation officielle des documents d'entrée Expertise dans le domaine vétérinaire La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales, et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité, l'inspecteur vétérinaire sera en charge de l'encadrement d'une équipe assurant les inspections physiques et documentaires des produits d'origine animale, des végétaux, des aliments pour animaux d'origine non animale, et des animaux vivants (chevaux, poussins de 1 jour, carnivores domestiques) à l'importation, en lien direct avec les représentants des importateurs. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. L'inspecteur est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations, de façon tournante avec les autres vétérinaires de l'équipe. Transitaires et opérateurs économiques. Douanes, DDPP, SIVEP central. Les SIVEP, pour le contrôle transmanche, sont ouverts 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31338		Référence du poste : A6R8000501	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer Tél : 06.40.64.35.40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts de France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais-Boulogne sur Mer (site de Calais)
62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (2° de l'article L332-2)

Vétérinaire BREXIT

N° de publication : 31339		Référence du poste : A6R8000256
Catégorie : A1		
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires		Nature du contrat :
Corps		Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste V (Vacant)		

Descriptif de l'employeur
Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits animaux (DAOA...) et animaux vivants en provenance du RU.. De nouveaux postes frontaliers ont été créés dont deux dans les HDF : le PCF de Calais-Boulogne et celui de Dunkerque. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Description du poste et description des missions
Management d'équipes d'inspecteurs dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire. Inspections, validation officielle des documents d'entrée Expertise dans le domaine vétérinaire La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales, et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité, l'inspecteur vétérinaire sera en charge de l'encadrement d'une équipe assurant les inspections physiques et documentaires des produits d'origine animale, des végétaux, des aliments pour animaux d'origine non animale, et des animaux vivants (chevaux, poussins de 1 jour, carnivores domestiques) à l'importation, en lien direct avec les représentants des importateurs. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. L'inspecteur est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations, de façon tournante avec les autres vétérinaires de l'équipe. Transitaires et opérateurs économiques. Douanes, DDPP, SIVEP central. Les SIVEP, pour le contrôle transmanche, sont ouverts 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le trav Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31340		Référence du poste : A6R8000056	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer Tél : 06.40.64.35.40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais-Boulogne sur Mer (site de Calais) - 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique
(2° de l'article L332-2)

Vétérinaire BREXIT

N° de publication : 31341		Référence du poste : A6R8000077
Catégorie : A1		
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires		Nature du contrat :
Corps		Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste V (Vacant)		

Descriptif de l'employeur
Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits animaux (DAOA...) et animaux vivants en provenance du RU.. De nouveaux postes frontaliers ont été créés dont deux dans les HDF : le PCF de Calais-Boulogne et celui de Dunkerque. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Description du poste et description des missions
Management d'équipes d'inspecteurs dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire. Inspections, validation officielle des documents d'entrée Expertise dans le domaine vétérinaire La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales, et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité, l'inspecteur vétérinaire sera en charge de l'encadrement d'une équipe assurant les inspections physiques et documentaires des produits d'origine animale, des végétaux, des aliments pour animaux d'origine non animale, et des animaux vivants (chevaux, poussins de 1 jour, carnivores domestiques) à l'importation, en lien direct avec les représentants des importateurs. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. L'inspecteur est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations, de façon tournante avec les autres vétérinaires de l'équipe. Transitaires et opérateurs économiques. Douanes, DDPP, SIVEP central. Les SIVEP, pour le contrôle transmanche, sont ouverts 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais-Boulogne sur Mer (site de Calais) - 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique
(2° de l'article L332-2)

Vétérinaire BREXIT

N° de publication : 31342		Référence du poste : A6R8000251
Catégorie : A1		
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires		Nature du contrat :
Corps		Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste V (Vacant)		

Descriptif de l'employeur
Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits animaux (DAOA...) et animaux vivants en provenance du RU.. De nouveaux postes frontaliers ont été créés dont deux dans les HDF : le PCF de Calais-Boulogne et celui de Dunkerque. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Description du poste et description des missions
Management d'équipes d'inspecteurs dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire. Inspections, validation officielle des documents d'entrée Expertise dans le domaine vétérinaire La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales, et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité, l'inspecteur vétérinaire sera en charge de l'encadrement d'une équipe assurant les inspections physiques et documentaires des produits d'origine animale, des végétaux, des aliments pour animaux d'origine non animale, et des animaux vivants (chevaux, poussins de 1 jour, carnivores domestiques) à l'importation, en lien direct avec les représentants des importateurs. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. L'inspecteur est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations, de façon tournante avec les autres vétérinaires de l'équipe. Transitaires et opérateurs économiques. Douanes, DDPP, SIVEP central. Les SIVEP, pour le contrôle transmanche, sont ouverts 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31343		Référence du poste : A6R8000477	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer Tél : 06.40.64.35.40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31344		Référence du poste : A6R8000478	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer Tél : 06.40.64.35.40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31345		Référence du poste : A6R8000344	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne Tél : 06 40 64 35 40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31346		Référence du poste : A6R8000346	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais-Boulogne Tél : 06 40 64 35 40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS90069
80094 AMIENS
Service : Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Poste frontalier de CALAIS 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique 2° de l'article L.322-2.

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31347		Référence du poste : A6R8000123	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Calais-Boulogne est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Ce PCF regroupe 190 agents, dont près des trois quarts sur les sites de Calais, répartis en 5 équipes de 11 inspecteurs et 2 vétérinaires.

Description du poste et description des missions
Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) : PIF, les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale); secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). Sous l'autorité directe des chefs d'unité, l'inspecteur est en charge de : 1. Conduire les contrôles (documentaire, identité et physique) sur les produits de la pêche conformément à la réglementation et selon les procédures internes 2. Réaliser les prélèvements dans le cadre des Plans de Surveillance et de Contrôles (PSPC) 3. Saisir les informations de contrôle dans les outils informatiques (TNT, WebSIVEP) 4. Accueillir (accueil physique et téléphonique) les RDE 5. Gérer la BAL mél institutionnelle du site 6. Participer aux missions transverses : archivage, suivi des stocks de fournitures et matériels, suivi des enlèvements de prélèvements, missions AQ (relevés de température des appareils de froid...) 7. Rendre compte aux chefs d'unité des dossiers contrôlés ainsi que de tout événement utile à l'inspection et/ou à l'organisation ; analyser et être force de proposition sur les dossiers Encadrants : chefs d'unités, chef de poste et adjoints ; collègues inspecteurs d'autres sites ; douanes ; transitaires et opérateurs économiques ; administration centrale (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) Le PCF de Calais/Boulogne fonctionne 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail des équipes d'inspecteurs sont donc des horaires postés.

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06.24.09.60.73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. Frédéric BERTRAND, chef de poste du SIVEP de Calais - Boulogne sur Mer Tél : 06.40.64.35.40 Mel : frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais-Boulogne sur Mer (site de Calais) - 62100 CALAIS

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique
(2° de l'article L332-2)

Vétérinaire BREXIT

N° de publication : 31348		Référence du poste : A6R8000385
Catégorie : A1		
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires		Nature du contrat :
Corps		Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste V (Vacant)		

Descriptif de l'employeur
Depuis le 1er janvier 2021 le Brexit a entraîné le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits animaux (DAOA...) et animaux vivants en provenance du RU.. De nouveaux postes frontaliers ont été créés dont deux dans les HDF : le PCF de Calais-Boulogne et celui de Dunkerque. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Description du poste et description des missions
Management d'équipes d'inspecteurs dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire. Inspections, validation officielle des documents d'entrée Expertise dans le domaine vétérinaire La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales, et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité, l'inspecteur vétérinaire sera en charge de l'encadrement d'une équipe assurant les inspections physiques et documentaires des produits d'origine animale, des végétaux, des aliments pour animaux d'origine non animale, et des animaux vivants (chevaux, poussins de 1 jour, carnivores domestiques) à l'importation, en lien direct avec les représentants des importateurs. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. L'inspecteur est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations, de façon tournante avec les autres vétérinaires de l'équipe. Transitaires et opérateurs économiques. Douanes, DDPP, SIVEP central. Les SIVEP, pour le contrôle transmanche, sont ouverts 24h/24, 7jours/7. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 / 06 24 09 60 73 Frédéric BERTRAND frederic.bertrand@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (2° de l'article L332-2).

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31349		Référence du poste : A6R8000364	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Dunkerque est rattaché à la DRAAF Hauts-de France. Le SIVEP effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni depuis le Brexit et se situe dans le port de Dunkerque. Le service est divisé en 2 unités : Transmanche et autres pays tiers. Le poste proposé est rattaché à l'unité transmanche qui fonctionne en H24 et 7 jours sur 7 selon le cycle de travail dit de "la capitainerie".

Description du poste et description des missions
Prévenir l'introduction d'agents pathogènes via les denrées alimentaires importées afin de protéger la santé du consommateur européen. Prévenir l'introduction d'agents pathogènes pour les animaux afin de protéger la santé animale des cheptels européens. Prévenir l'introduction de nuisibles pour les végétaux afin de protéger la santé des cultures et des écosystèmes européens. Préparation, planification et organisation des contrôles, Instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques Réalisation des contrôles, visites en entrepôts, prélèvements, Rédaction des rapports d'inspection et des suites, Suivi des conclusions de l'inspection et des dossiers en contentieux, Veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation. Information des interlocuteurs, Accueil téléphonique et physique du public, Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Agents du SIVEP de Dunkerque et de l'ensemble de la DRAAF Hauts de France, SIVEP central (DGAL) pour tout ce qui relève des sujets techniques, Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'État (Douanes, DDPP) et opérateurs économiques (transitaires), Port de Dunkerque,... Opérateurs de transport,

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
- Réglementation spécifique aux domaines d'activité - Procédures et techniques propres aux situations de contrôle - Système d'information et applications métier de la DGAL - Connaissance du système qualité - Permis B indispensable	- Travail en équipe - Rédaction claire et circonstanciée - Capacité de synthèse - S'exprimer avec conviction et pédagogie - S'adapter et réagir aux nouvelles situations et aux évolutions réglementaires - Savoir rendre compte

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. François-Xavier DUCROCQ, chef de poste du SIVEP de Dunkerque Tél : 06 67 80 98 11 Mel : francois-xavier.ducrocq@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (2° de l'article L332-2).

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31350		Référence du poste : A6R8000366	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Dunkerque est rattaché à la DRAAF Hauts-de France. Le SIVEP effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni depuis le Brexit et se situe dans le port de Dunkerque. Le service est divisé en 2 unités : Transmanche et autres pays tiers. Le poste proposé est rattaché à l'unité transmanche qui fonctionne en H24 et 7 jours sur 7 selon le cycle de travail dit de "la capitainerie".

Description du poste et description des missions
Prévenir l'introduction d'agents pathogènes via les denrées alimentaires importées afin de protéger la santé du consommateur européen. Prévenir l'introduction d'agents pathogènes pour les animaux afin de protéger la santé animale des cheptels européens. Prévenir l'introduction de nuisibles pour les végétaux afin de protéger la santé des cultures et des écosystèmes européens. Préparation, planification et organisation des contrôles, Instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques Réalisation des contrôles, visites en entrepôts, prélèvements, Rédaction des rapports d'inspection et des suites, Suivi des conclusions de l'inspection et des dossiers en contentieux, Veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation. Information des interlocuteurs, Accueil téléphonique et physique du public, Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Agents du SIVEP de Dunkerque et de l'ensemble de la DRAAF Hauts de France, SIVEP central (DGAL) pour tout ce qui relève des sujets techniques, Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'État (Douanes, DDPP) et opérateurs économiques (transitaires), Port de Dunkerque,... Opérateurs de transport,

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
- Réglementation spécifique aux domaines d'activité - Procédures et techniques propres aux situations de contrôle - Système d'information et applications métier de la DGAL - Connaissance du système qualité - Permis B indispensable	- Travail en équipe - Rédaction claire et circonstanciée - Capacité de synthèse - S'exprimer avec conviction et pédagogie - S'adapter et réagir aux nouvelles situations et aux évolutions réglementaires - Savoir rendre compte

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. François-Xavier DUCROCQ, chef de poste du SIVEP de Dunkerque Tél : 06 67 80 98 11 Mel : francois-xavier.ducrocq@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (2° de l'article L332-2).

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31351		Référence du poste : A6R8000367	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Dunkerque est rattaché à la DRAAF Hauts-de France. Le SIVEP effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni depuis le Brexit et se situe dans le port de Dunkerque. Le service est divisé en 2 unités : Transmanche et autres pays tiers. Le poste proposé est rattaché à l'unité transmanche qui fonctionne en H24 et 7 jours sur 7 selon le cycle de travail dit de "la capitainerie".

Description du poste et description des missions
Prévenir l'introduction d'agents pathogènes via les denrées alimentaires importées afin de protéger la santé du consommateur européen. Prévenir l'introduction d'agents pathogènes pour les animaux afin de protéger la santé animale des cheptels européens. Prévenir l'introduction de nuisibles pour les végétaux afin de protéger la santé des cultures et des écosystèmes européens. Préparation, planification et organisation des contrôles, Instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques Réalisation des contrôles, visites en entrepôts, prélèvements, Rédaction des rapports d'inspection et des suites, Suivi des conclusions de l'inspection et des dossiers en contentieux, Veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation. Information des interlocuteurs, Accueil téléphonique et physique du public, Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Agents du SIVEP de Dunkerque et de l'ensemble de la DRAAF Hauts de France, SIVEP central (DGAL) pour tout ce qui relève des sujets techniques, Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'État (Douanes, DDPP) et opérateurs économiques (transitaires), Port de Dunkerque,... Opérateurs de transport,

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
- Réglementation spécifique aux domaines d'activité - Procédures et techniques propres aux situations de contrôle - Système d'information et applications métier de la DGAL - Connaissance du système qualité - Permis B indispensable	- Travail en équipe - Rédaction claire et circonstanciée - Capacité de synthèse - S'exprimer avec conviction et pédagogie - S'adapter et réagir aux nouvelles situations et aux évolutions réglementaires - Savoir rendre compte

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. François-Xavier DUCROCQ, chef de poste du SIVEP de Dunkerque Tél : 06 67 80 98 11 Mel : francois-xavier.ducrocq@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (2° de l'article L332-2).

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31352		Référence du poste : A6R8000086	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Dunkerque est rattaché à la DRAAF Hauts-de France. Le SIVEP effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni depuis le Brexit et se situe dans le port de Dunkerque. Le service est divisé en 2 unités : Transmanche et autres pays tiers. Le poste proposé est rattaché à l'unité transmanche qui fonctionne en H24 et 7 jours sur 7 selon le cycle de travail dit de "la capitainerie".

Description du poste et description des missions
Prévenir l'introduction d'agents pathogènes via les denrées alimentaires importées afin de protéger la santé du consommateur européen. Prévenir l'introduction d'agents pathogènes pour les animaux afin de protéger la santé animale des cheptels européens. Prévenir l'introduction de nuisibles pour les végétaux afin de protéger la santé des cultures et des écosystèmes européens. Préparation, planification et organisation des contrôles, Instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques Réalisation des contrôles, visites en entrepôts, prélèvements, Rédaction des rapports d'inspection et des suites, Suivi des conclusions de l'inspection et des dossiers en contentieux, Veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation. Information des interlocuteurs, Accueil téléphonique et physique du public, Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Agents du SIVEP de Dunkerque et de l'ensemble de la DRAAF Hauts de France, SIVEP central (DGAL) pour tout ce qui relève des sujets techniques, Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'État (Douanes, DDPP) et opérateurs économiques (transitaires), Port de Dunkerque,... Opérateurs de transport,

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
- Réglementation spécifique aux domaines d'activité - Procédures et techniques propres aux situations de contrôle - Système d'information et applications métier de la DGAL - Connaissance du système qualité - Permis B indispensable	- Travail en équipe - Rédaction claire et circonstanciée - Capacité de synthèse - S'exprimer avec conviction et pédagogie - S'adapter et réagir aux nouvelles situations et aux évolutions réglementaires - Savoir rendre compte

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. François-Xavier DUCROCQ, chef de poste du SIVEP de Dunkerque Tél : 06 67 80 98 11 Mel : francois-xavier.ducrocq@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (2° de l'article L332-2).

Inspecteur.trice aux frontières- phytosanitaires BXT

N° de publication : 31353		Référence du poste : A6R8000062
Catégorie : B		
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an
Corps		Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)		
Poste V (Vacant)		

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Dunkerque est rattaché à la DRAAF Hauts-de-France. Ce service effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toutes origines.

Description du poste et description des missions
Prévenir l'introduction d'agents pathogènes via les denrées alimentaires importées afin de protéger la santé du consommateur européen. Prévenir l'introduction d'agents pathogènes pour les animaux afin de protéger la santé animale des cheptels européens. Prévenir l'introduction de nuisibles pour les végétaux afin de protéger la santé des cultures et des écosystèmes européens. Préparation, planification et organisation des contrôles, Instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques Réalisation des contrôles, visites en entrepôts, prélèvements, Rédaction des rapports d'inspection et des suites, Suivi des conclusions de l'inspection et des dossiers en contentieux, Veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation. Information des interlocuteurs, Accueil téléphonique et physique du public, Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Agents du SIVEP de Dunkerque et de l'ensemble de la DRAAF Hauts de France, SIVEP central (DGAL) pour tout ce qui relève des sujets techniques, Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'État (Douanes, DDPP) et opérateurs économiques (transitaires), Port de Dunkerque,... Opérateurs de transport,

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
- Réglementation spécifique aux domaines d'activité - Procédures et techniques propres aux situations de contrôle - Système d'information et applications métier de la DGAL - Connaissance du système qualité - Permis B indispensable	- Travail en équipe - Rédaction claire et circonstanciée - Capacité de synthèse - S'exprimer avec conviction et pédagogie - S'adapter et réagir aux nouvelles situations et aux évolutions réglementaires - Savoir rendre compte

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. François-Xavier DUCROCQ, chef de poste du SIVEP de Dunkerque Tél : 06 67 80 98 11 Mel : francois-xavier.ducrocq@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (2° de l'article L332-2).

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31354		Référence du poste : A6R8000200	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Dunkerque est rattaché à la DRAAF Hauts-de France. Le SIVEP effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni depuis le Brexit et se situe dans le port de Dunkerque. Le service est divisé en 2 unités : Transmanche et autres pays tiers. Le poste proposé est rattaché à l'unité transmanche qui fonctionne en H24 et 7 jours sur 7 selon le cycle de travail dit de "la capitainerie".

Description du poste et description des missions
Prévenir l'introduction d'agents pathogènes via les denrées alimentaires importées afin de protéger la santé du consommateur européen. Prévenir l'introduction d'agents pathogènes pour les animaux afin de protéger la santé animale des cheptels européens. Prévenir l'introduction de nuisibles pour les végétaux afin de protéger la santé des cultures et des écosystèmes européens. Préparation, planification et organisation des contrôles, Instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques Réalisation des contrôles, visites en entrepôts, prélèvements, Rédaction des rapports d'inspection et des suites, Suivi des conclusions de l'inspection et des dossiers en contentieux, Veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation. Information des interlocuteurs, Accueil téléphonique et physique du public, Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Agents du SIVEP de Dunkerque et de l'ensemble de la DRAAF Hauts de France, SIVEP central (DGAL) pour tout ce qui relève des sujets techniques, Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'État (Douanes, DDPP) et opérateurs économiques (transitaires), Port de Dunkerque,... Opérateurs de transport,

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
- Réglementation spécifique aux domaines d'activité - Procédures et techniques propres aux situations de contrôle - Système d'information et applications métier de la DGAL - Connaissance du système qualité - Permis B indispensable	- Travail en équipe - Rédaction claire et circonstanciée - Capacité de synthèse - S'exprimer avec conviction et pédagogie - S'adapter et réagir aux nouvelles situations et aux évolutions réglementaires - Savoir rendre compte

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. François-Xavier DUCROCQ, chef de poste du SIVEP de Dunkerque Tél : 06 67 80 98 11 Mel : francois-xavier.ducrocq@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (2° de l'article L332-2).

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31355		Référence du poste : A6R8000356	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (3°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Dunkerque est rattaché à la DRAAF Hauts-de France. Le SIVEP effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni depuis le Brexit et se situe dans le port de Dunkerque. Le service est divisé en 2 unités : Transmanche et autres pays tiers. Le poste proposé est rattaché à l'unité transmanche qui fonctionne en H24 et 7 jours sur 7 selon le cycle de travail dit de "la capitainerie".

Description du poste et description des missions
Prévenir l'introduction d'agents pathogènes via les denrées alimentaires importées afin de protéger la santé du consommateur européen. Prévenir l'introduction d'agents pathogènes pour les animaux afin de protéger la santé animale des cheptels européens. Prévenir l'introduction de nuisibles pour les végétaux afin de protéger la santé des cultures et des écosystèmes européens. Préparation, planification et organisation des contrôles, Instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques Réalisation des contrôles, visites en entrepôts, prélèvements, Rédaction des rapports d'inspection et des suites, Suivi des conclusions de l'inspection et des dossiers en contentieux, Veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation. Information des interlocuteurs, Accueil téléphonique et physique du public, Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Agents du SIVEP de Dunkerque et de l'ensemble de la DRAAF Hauts de France, SIVEP central (DGAL) pour tout ce qui relève des sujets techniques, Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'État (Douanes, DDPP) et opérateurs économiques (transitaires), Port de Dunkerque,... Opérateurs de transport,

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
- Réglementation spécifique aux domaines d'activité - Procédures et techniques propres aux situations de contrôle - Système d'information et applications métier de la DGAL - Connaissance du système qualité - Permis B indispensable	- Travail en équipe - Rédaction claire et circonstanciée - Capacité de synthèse - S'exprimer avec conviction et pédagogie - S'adapter et réagir aux nouvelles situations et aux évolutions réglementaires - Savoir rendre compte

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. François-Xavier DUCROCQ, chef de poste du SIVEP de Dunkerque Tél : 06 67 80 98 11 Mel : francois-xavier.ducrocq@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (2° de l'article L332-2).

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31356		Référence du poste : A6R8000362	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Dunkerque est rattaché à la DRAAF Hauts-de France. Le SIVEP effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni depuis le Brexit et se situe dans le port de Dunkerque. Le service est divisé en 2 unités : Transmanche et autres pays tiers. Le poste proposé est rattaché à l'unité transmanche qui fonctionne en H24 et 7 jours sur 7 selon le cycle de travail dit de "la capitainerie".

Description du poste et description des missions
Prévenir l'introduction d'agents pathogènes via les denrées alimentaires importées afin de protéger la santé du consommateur européen. Prévenir l'introduction d'agents pathogènes pour les animaux afin de protéger la santé animale des cheptels européens. Prévenir l'introduction de nuisibles pour les végétaux afin de protéger la santé des cultures et des écosystèmes européens. Préparation, planification et organisation des contrôles, Instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques Réalisation des contrôles, visites en entrepôts, prélèvements, Rédaction des rapports d'inspection et des suites, Suivi des conclusions de l'inspection et des dossiers en contentieux, Veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation. Information des interlocuteurs, Accueil téléphonique et physique du public, Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Agents du SIVEP de Dunkerque et de l'ensemble de la DRAAF Hauts de France, SIVEP central (DGAL) pour tout ce qui relève des sujets techniques, Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'État (Douanes, DDPP) et opérateurs économiques (transitaires), Port de Dunkerque,... Opérateurs de transport,

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
- Réglementation spécifique aux domaines d'activité - Procédures et techniques propres aux situations de contrôle - Système d'information et applications métier de la DGAL - Connaissance du système qualité - Permis B indispensable	- Travail en équipe - Rédaction claire et circonstanciée - Capacité de synthèse - S'exprimer avec conviction et pédagogie - S'adapter et réagir aux nouvelles situations et aux évolutions réglementaires - Savoir rendre compte

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. François-Xavier DUCROCQ, chef de poste du SIVEP de Dunkerque Tél : 06 67 80 98 11 Mel : francois-xavier.ducrocq@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (2° de l'article L332-2).

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31357	Référence du poste : A6R8000358
Catégorie : B	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Dunkerque est rattaché à la DRAAF Hauts-de France. Le SIVEP effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni depuis le Brexit et se situe dans le port de Dunkerque. Le service est divisé en 2 unités : Transmanche et autres pays tiers. Le poste proposé est rattaché à l'unité transmanche qui fonctionne en H24 et 7 jours sur 7 selon le cycle de travail dit de "la capitainerie".

Description du poste et description des missions
Prévenir l'introduction d'agents pathogènes via les denrées alimentaires importées afin de protéger la santé du consommateur européen. Prévenir l'introduction d'agents pathogènes pour les animaux afin de protéger la santé animale des cheptels européens. Prévenir l'introduction de nuisibles pour les végétaux afin de protéger la santé des cultures et des écosystèmes européens. Préparation, planification et organisation des contrôles, Instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques Réalisation des contrôles, visites en entrepôts, prélèvements, Rédaction des rapports d'inspection et des suites, Suivi des conclusions de l'inspection et des dossiers en contentieux, Veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation. Information des interlocuteurs, Accueil téléphonique et physique du public, Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Agents du SIVEP de Dunkerque et de l'ensemble de la DRAAF Hauts de France, SIVEP central (DGAL) pour tout ce qui relève des sujets techniques, Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'État (Douanes, DDPP) et opérateurs économiques (transitaires), Port de Dunkerque,... Opérateurs de transport,

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
- Réglementation spécifique aux domaines d'activité - Procédures et techniques propres aux situations de contrôle - Système d'information et applications métier de la DGAL - Connaissance du système qualité - Permis B indispensable	- Travail en équipe - Rédaction claire et circonstanciée - Capacité de synthèse - S'exprimer avec conviction et pédagogie - S'adapter et réagir aux nouvelles situations et aux évolutions réglementaires - Savoir rendre compte

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. François-Xavier DUCROCQ, chef de poste du SIVEP de Dunkerque Tél : 06 67 80 98 11 Mel : francois-xavier.ducrocq@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (2° de l'article L332-2).

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31358		Référence du poste : A6R8000363	
Catégorie : B			
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels		Nature du contrat : 1 an	
Corps		Groupe RIFSEEP	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)			
Poste V (Vacant)			

Descriptif de l'employeur
Le SIVEP de Dunkerque est rattaché à la DRAAF Hauts-de France. Le SIVEP effectue les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation en provenance des pays tiers dont le Royaume-Uni depuis le Brexit et se situe dans le port de Dunkerque. Le service est divisé en 2 unités : Transmanche et autres pays tiers. Le poste proposé est rattaché à l'unité transmanche qui fonctionne en H24 et 7 jours sur 7 selon le cycle de travail dit de "la capitainerie".

Description du poste et description des missions
Prévenir l'introduction d'agents pathogènes via les denrées alimentaires importées afin de protéger la santé du consommateur européen. Prévenir l'introduction d'agents pathogènes pour les animaux afin de protéger la santé animale des cheptels européens. Prévenir l'introduction de nuisibles pour les végétaux afin de protéger la santé des cultures et des écosystèmes européens. Préparation, planification et organisation des contrôles, Instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques Réalisation des contrôles, visites en entrepôts, prélèvements, Rédaction des rapports d'inspection et des suites, Suivi des conclusions de l'inspection et des dossiers en contentieux, Veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation. Information des interlocuteurs, Accueil téléphonique et physique du public, Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Agents du SIVEP de Dunkerque et de l'ensemble de la DRAAF Hauts de France, SIVEP central (DGAL) pour tout ce qui relève des sujets techniques, Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'État (Douanes, DDPP) et opérateurs économiques (transitaires), Port de Dunkerque,... Opérateurs de transport,

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
- Réglementation spécifique aux domaines d'activité - Procédures et techniques propres aux situations de contrôle - Système d'information et applications métier de la DGAL - Connaissance du système qualité - Permis B indispensable	- Travail en équipe - Rédaction claire et circonstanciée - Capacité de synthèse - S'exprimer avec conviction et pédagogie - S'adapter et réagir aux nouvelles situations et aux évolutions réglementaires - Savoir rendre compte

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint Tél : 06 24 09 60 73 Mel : michel.guillou@agriculture.gouv.fr M. François-Xavier DUCROCQ, chef de poste du SIVEP de Dunkerque Tél : 06 67 80 98 11 Mel : francois-xavier.ducrocq@agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Dunkerque - Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (2° de l'article L332-2)

Vétérinaire BREXIT

N° de publication : 31359		Référence du poste : A6R8000245
Catégorie : A1		
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires		Nature du contrat :
Corps		Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste V (Vacant)		

Descriptif de l'employeur
L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections "transmanche" et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine

Description du poste et description des missions
Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Michel GUILLOU : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 François-Xavier DUCROCQ : francois-xavier.ducrocq@agriculture.gouv.fr Tél : 06 67 80 98 11



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Dunkerque - Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique
(2° de l'ar

Vétérinaire BREXIT

N° de publication : 31360		Référence du poste : A6R8000375
Catégorie : A1		
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires		Nature du contrat :
Corps		Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste V (Vacant)		

Descriptif de l'employeur
L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections "transmanche" et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine

Description du poste et description des missions
Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).

Descriptif du profil recherché	
Savoirs	Savoir-faire
Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats
• Télétravail possible : Télétravail non possible • Management : non • Logé : non •

Personnes à contacter
Michel GUILLOU : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 François-Xavier DUCROCQ : francois-xavier.ducrocq@agriculture.gouv.fr Tél : 06 67 80 98 11